

**AVIS DE PUBLICITE**  
**D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Mission diagnostic préalable à une opération de travaux  
sur un édifice inscrit au titre des Monuments Historiques,  
suivie d'une mission de base**

**Lot et Garonne - Sainte Bazeille**  
**Maison ROIGT**

**1. Identification de la collectivité qui passe le marché**

Commune de Sainte Bazeille 47180

**2. Procédure de passation**

Marché de maîtrise d'œuvre passé selon procédure adaptée définie à l'art. 42 2° de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, tous deux relatifs aux marchés publics.

**3. Objet du marché.**

Mission de base en application de l'article 15-II du décret du 29 novembre 1993 complété par la mission diagnostic.

L'étude doit comporter les renseignements nécessaires pour disposer d'une connaissance de l'édifice d'un point de vue administratif, historique, technique, architectural, archéologique et sanitaire ainsi que présenter les travaux nécessaires à la conservation de l'édifice et les priorités d'intervention en vue de la restauration de l'édifice.

Le diagnostic doit ainsi établir le constat détaillé de l'état actuel du monument, déterminer la nature et les causes de toutes les altérations et désordres, les conclusions qui en résultent ainsi qu'établir un programme de travaux (mission de base).

Le diagnostic comprend notamment :

- une présentation de l'opération : objet de l'étude, le contexte, un plan de situation, les informations cadastrales et situation administrative de l'édifice ;
- un rappel historique ;
- un bilan sanitaire de l'édifice accompagné de photographies ;
- un état des lieux de la ou des partie(s) de l'édifice à restaurer avec des relevés, plans et coupes nécessaires à la compréhension du monument et du projet ;
- un sondage archéologique ;
- une analyse et une synthèse des études documentaires historiques et d'investigations techniques existantes ;
- les options de restauration à approfondir dans le cadre de la mission de base ;

- les besoins de travaux avec le degré d'urgence des différentes interventions à prévoir ;
- une estimation financière sommaire et un schéma pluriannuel d'intervention ;
- un bilan général avec des orientations et/ou des projets de modifications ;
- si nécessaire, des études complémentaires d'investigation des existants.

**Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le pouvoir Adjudicateur sera de 168 000 € ht (enveloppe maximale hors honoraires par tranche). Les travaux seront réalisés en trois tranches.**

**Part de l'enveloppe financière affectée au diagnostic par le pouvoir Adjudicateur sera de 30 000 € ht (enveloppe maximale étude archéologique incluse).**

#### **4. Remise des offres.**

Les offres devront être envoyées à la Mairie de Sainte Bazeille.

Le dossier de consultation est constitué des documents suivants :

- le présent règlement,
- l'acte d'engagement, et son annexe 1
- le cahier des clauses administratives particulières
- le cahier des clauses techniques particulières pour la mission de base
- le cahier des clauses techniques particulières pour la mission diagnostic
- le cahier des clauses techniques particulières pour la mission diagnostic et annexe 1
  
- le programme établi par le maître d'ouvrage le 13 novembre 2018.

#### **6. Critères de la mise en compétition.**

Les critères de sélection des offres sont les suivantes (du plus au moins important) :

1. La pertinence de la note méthodologique au regard de la spécificité de l'opération
2. Le montant des honoraires totaux proposés par le candidat
3. Le délai des études
4. La cohérence des délais de réalisation des études

#### **7. Adresse pour renseignement.**

Mairie de Sainte Bazeille 47180 - Tél : 05 53 94 40 28 - Fax : 05 53 94 27 85

#### **8. Date de remise des offres.**

Les offres devront parvenir à la Mairie avant le 10 Décembre 2018 à 12 Heures

**Sainte Bazeille le 13 novembre 2018**

Le Maire,

G. LAGAUZERE